

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SAINT HILAIRE DE VOUST
N°2022/07/D66
Séance du 7 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 12

L'an deux mille vingt-deux, le sept septembre, les membres du conseil municipal de **SAINT HILAIRE DE VOUST**, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. CHATELLIER Christian, Maire. Madame Monique FAVREAU étant secrétaire de séance.

Conformément à son obligation d'être réuni au moins une fois par trimestre, le Conseil municipal de la Commune de SAINT HILAIRE DE VOUST a été régulièrement convoqué le 1^{er} septembre 2022. Selon l'art. R.2121-7 du CGCT, la convocation a été affichée aux portes de la Mairie.

PRESENTS : Mesdames BODIN, BOUILLAUD, FAVREAU, GRELIER, PASQUIER, Messieurs CHATELLIER, BATY, COTILLON, FORESTIER, FORGEARD, MERCERON, ROBINEAU

ABSENTS EXCUSES : M. BARBARIT, MME CHARRON et M. NOURY

Lesquels forment une majorité des membres en exercice.

OBJET : CONVENTION SYDEV POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION D'ECLAIRAGE
ARMOIRE A001 PARKING ESPACE BEAUCHESNE

Il s'agit de la rénovation de l'armoire électrique proche de l'espace Beauchesne.

La présente convention vise à la réalisation d'une étude d'exécution pour la création d'un réseau souterrain basse tension et la rénovation de l'armoire de commande A001 au parking de l'espace Beauchesne.

Le montant total des travaux s'élève à 759 euros HT avec une participation du SYDEV à hauteur de 50 % soit 379 euros.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés a décidé:

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre et à signer tous actes y afférents

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Christian CHATELLIER



La secrétaire de séance,
Monique FAVREAU

